

## Cent soixante et onzième session du Conseil

### **Point 5: Gestion intégrée des ressources en eau au service de la sécurité alimentaire et de la résilience face au climat**

L'agriculture représente 72 pour cent des prélèvements mondiaux d'eau douce. L'eau occupe donc une place centrale dans l'agriculture et dans l'ensemble du Programme de développement durable. L'agriculture durable dépend d'une gestion intégrée des ressources en eau et de solutions innovantes, qui tiennent compte des risques liés au changement climatique et permettent de remédier aux problèmes de gouvernance de l'eau. Des actions plus efficaces et cohérentes, associées à une forte volonté politique, sont nécessaires pour reconnaître l'importance de l'eau, valoriser cette ressource et la gérer de manière holistique et intégrée afin d'atteindre tous les objectifs de développement durable (ODD).

L'année 2022 a été marquée, en ce qui concerne l'eau, par les plus grands défis jamais rencontrés en raison du changement climatique et d'une gouvernance inefficace de cette ressource. Les inondations survenues en Afrique du Sud, en Australie, à Madagascar et au Pakistan, ainsi que les sécheresses durables et sans précédent observées en Afrique de l'Est, en Chine, aux États-Unis d'Amérique et en Europe ont fait des milliers de victimes, détruit des villages, des villes et d'autres infrastructures, et affecté massivement l'agriculture et les moyens de subsistance.

La quantité annuelle de ressources en eau douce disponibles par personne a diminué de plus de 20 pour cent ces 20 dernières années. Cette tendance devrait se poursuivre. Il est urgent d'aider les agriculteurs à produire des aliments efficacement et à accroître la production de denrées de grande valeur et nutritives, en utilisant l'eau de manière optimale. Des solutions et des politiques intégrées sont requises à tous les niveaux pour améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition et la résilience.

À sa 133<sup>e</sup> session, le Comité du Programme a accueilli favorablement l'évaluation de la contribution de la FAO à l'ODD 6 (Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable) et la réponse de la Direction; souligné la place centrale qu'occupe la gestion durable des ressources en eau dans le mandat fondamental de la FAO et la nécessité, pour l'Organisation, de définir une approche stratégique et cohérente des activités liées à l'eau; insisté sur le besoin urgent de traiter les liens qui existent entre l'agriculture, d'une part, et la qualité et la pollution de l'eau, d'autre part, dans le cadre du mandat de la FAO, en collaboration avec les organismes des Nations Unies concernés; et demandé que les questions relatives à l'eau soient examinées dans une perspective transsectorielle dans le cadre du mandat de la FAO, notamment en encourageant leur examen par les organes directeurs concernés.

Conformément à ces orientations ainsi qu'à celles fournies par le Comité de l'agriculture à sa 28<sup>e</sup> session et par le Conseil à sa 170<sup>e</sup> session, le document expose les mesures prises par la FAO à l'appui d'une gestion intégrée des ressources en eau et décrit les programmes liés à l'eau qu'il est prévu de mettre en œuvre pour relever les défis et appuyer la transformation des systèmes agroalimentaires et la réalisation des ODD.

Ces programmes ont notamment pour but de renforcer les travaux que mène la FAO sur la gestion intégrée des ressources en eau, d'appuyer l'élaboration de feuilles de route nationales relatives à l'eau au moyen de dialogues dirigés par les pays et de processus participatifs, et d'organiser à Rome un dialogue sur l'eau pour stimuler l'innovation et mobiliser le monde politique à l'appui d'une gestion intégrée des ressources en eau au service de la sécurité alimentaire et de la résilience face au climat.

Le Conseil est invité à approuver la gestion des ressources en eau comme thème du débat général de la 43<sup>e</sup> session de la Conférence et comme thème biennal des sessions des organes directeurs en 2024-2025.

*M. Lifeng Li, Directeur de la Division des terres et des eaux*